



VILLE D'AUDINCOURT

8 Avenue Aristide Briand
BP 45 199
25405 AUDINCOURT CEDEX



BUDGET PRIMITIF 2025



03 81 36 37 38



courrier@audincourt.fr



www.audincourt.fr

ville d'
audincourt

SOMMAIRE

Table des matières

1. Introduction.....	4
2. Équilibre des grandes masses du budget.....	6
3. Reprise des résultats de l'année 2024.....	7
4. Le budget de fonctionnement par chapitre.....	8
1. Dépenses réelles de Fonctionnement 2025 : 17.540.000 €.....	8
2. Recettes réelles de Fonctionnement 2025 : 19.312.004 €.....	10
5. Présentation simplifiée du budget de fonctionnement par pôle de compétences.....	12
1. Pôle Ressources humaines.....	12
2. Pôle Enfance, Éducation, Jeunesse.....	12
3. Pôle Culture et Manifestations.....	13
4. Pôle d'Interventions Techniques.....	13
5. Pôle Communication.....	13
6. Pôle Finances Commande Publique.....	13
7. Pôle Accueil Sécurité Ressources Communes Informatique, Sports et Vie Associative....	14
8. Pôle Développement Urbain Urbanisme Développement Durable.....	14
9. Finances.....	15
10. Récapitulatif du budget de fonctionnement.....	15
6. Présentation simplifiée du budget d'investissement.....	16
7. Suivi pluriannuel des programmes.....	19
8. Budget annexe « Politique de Santé ».....	22
1. La reprise des résultats 2024.....	22
2. La section de fonctionnement.....	22
3. La section d'investissement.....	24

Envoyé en préfecture le 02/04/2025

Reçu en préfecture le 02/04/2025

Publié le



ID : 025-212500318-20250401-2025_033_DCM-DE

Remarques générales

A compter du 1^{er} janvier 2023, la ville d'Audincourt applique par anticipation d'instruction budgétaire et comptable M57 pour son budget principal et son budget annexe Santé.

1. Introduction

Envoyé en préfecture le 02/04/2025

Reçu en préfecture le 02/04/2025

Publié le

ID : 025-212500318-20250401-2025_033_DCM-DE



Le Débat d'Orientation Budgétaire, qui s'est tenu au mois de février, vous a présenté le contexte économique et politique national et international, ainsi que les contraintes qui ont conduit à l'élaboration des perspectives financières pour l'année 2025.

Nos marges de manœuvres sont de plus en plus étroites en raison de la hausse des dépenses contraintes alors que nos bases fiscales sont moins dynamiques suites aux récentes réformes fiscales et que le niveau de nos dotations est impacté par les choix d'économies budgétaires de l'État. La Loi de Finances pour 2025 a préservé le mode d'attribution en vigueur du FCTVA, ce qui représente une ressource supplémentaire pour notre budget de 110 K€. Mais, la hausse de 3 points des cotisations à la CNRACL absorbe intégralement ce gain ; cette hausse sera reconduite pour les trois prochains exercices.

La menace d'un effet ciseau déséquilibrant notre section de fonctionnement se précise. Elle intervient également au moment où notre Ville, comme les autres collectivités, est amenée à répondre à des enjeux majeurs : changement climatique, vieillissement de la population, crise du logement, fragilisation de la population suite à la hausse exponentielle des prix et du coût de l'énergie.

A terme, c'est le niveau de nos investissements qui est menacé. Il faut se souvenir que 60 % de l'investissement public est porté par les collectivités locales. A Audincourt, ces investissements sont majoritairement confiés à des entreprises locales.

Nous avons toujours refusé les impasses, solutions faciles et transitoires, qui s'offraient à nous. Nos convictions humanistes sont intactes. Nous croyons en une ville plus juste, plus accessible, plus solidaire et plus responsable. Nos efforts actuels sont gagnants sur la durée : la hausse de la population au cours de ces dernières années, les projets concernant l'habitat ou le commerce sont un excellent encouragement. L'attractivité d'Audincourt est réelle, comme en témoigne le nombre d'investisseurs qui nous sollicitent.

Le Budget Primitif 2025, qui vous est présenté, préserve les équilibres financiers malgré les contraintes croissantes, tout en poursuivant un haut niveau d'investissement pour continuer le développement et l'attractivité de notre ville au profit de ses habitants.

Il repose sur les postulats proposés, discutés et validés lors du Débat d'Orientation Budgétaire :

- **Stabilité du budget de fonctionnement ;**
- **Pas d'augmentation des taux d'imposition de la Ville pour le 29ème année consécutive ;**
- **Maintien des tarifs communaux en direction des familles ;**
- **Maintien de l'enveloppe dédiée aux associations sportives, culturelles et caritatives ;**
- **Recours à l'emprunt limité à 1 million d'euros ;**

En 2025, les principaux efforts porteront sur :

- La transition écologique : après l'isolation des bâtiments communaux réalisés entre 2021 et 2024, des îlots de fraîcheur vont être créés, principalement avec l'arborisation de la Place du Marché et de la Place de la Fraternité. La gestion de l'eau sur le secteur du maraîchage sera optimisée. Les études pour nous doter de panneaux photovoltaïques sont en cours.
- Le soutien à la création de logements adaptés, inclusifs et décents : la Ville d'Audincourt continuera d'apporter sa garantie aux projets des bailleurs sociaux. La zone de la Gare, entièrement dépolluée grâce au Fonds friches verra la construction de 114 logements, dont une partie sera réservée aux seniors avec des appartements en accession à la propriété et d'autre en locatif de

qualité. Plus généralement, avec l'OPAH-RU nous soutenons les efforts de rénovation de leur logement, avec des taux de subventions pour en fonction des revenus.

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 025-212500318-20250401-2025_033_DCM-DE

- Le soutien au monde économique et commercial par une politique foncière dynamique, qui permet d'acquérir des cellules commerciales pour les mettre à disposition à des conditions avantageuses pour permettre l'installation de nouveaux commerces, activités libérales ou services.
- La solidarité : le Pays de Montbéliard est une zone où la pauvreté et le chômage sont importants. Le soutien au monde associatif est préservé. Nous mettrons à disposition du CCAS et de la Caisse des Écoles les moyens humains et financiers nécessaires pour développer nos politiques en direction des publics les plus fragiles avec le Programme de Réussite Éducative, l'agrément « cité éducative » ou la candidature au label « Ville Amie des Aînés ».
- La Santé est plus que jamais au cœur de nos préoccupations : nous développerons l'offre de médecins généralistes et spécialistes tant dans le domaine libéral qu'au sein du Centre Municipal de Santé.
- Le développement de la sécurité et la propreté de la Ville avec le renforcement des effectifs de la Police Municipale et la poursuite de la modernisation de la vidéoprotection et la dotation de nos agents en caméras piétonnes.
- Le développement de l'accès à la culture et au sport pour lutter contre la progression inquiétante de l'obscurantisme.

Malgré ce programme ambitieux, les tarifs municipaux, en particulier les cantines, n'ont pas été revalorisés. Pour la 29ème année consécutive, les taux d'impositions communaux sont inchangés. Le recours à l'emprunt est limité à 1 M€.

Pour tout cela, nous pouvons compter sur le travail des agents municipaux et des élus et la recherche permanente de solutions innovantes.

Avec le Budget que nous présentons à votre vote, nous continuons à donner à Audincourt un dynamisme, une gestion innovante, sociale, humaine dont notre population a besoin.

2. Équilibre des grandes masses

Envoyé en préfecture le 02/04/2025

Reçu en préfecture le 02/04/2025

Publié le

ID : 025-212500318-20250401-2025_033_DCM-DE



Budget de fonctionnement

	2024	2025
Charges de personnel (budget ressources humaines)	10 322 000,00	10 352 000,00
Charges de fonctionnement et exceptionnelles	7 006 042,00	6 955 000,00
Charges financières (intérêt de la dette)	220 000,00	233 000,00
<i>Total des dépenses de fonctionnement</i>	<i>17 548 042,00</i>	<i>17 540 000,00</i>
Virement à la section d'investissement + amortissement	3 668 091,33	3 334 857,56
Total des dépenses de fonctionnement	21 216 133,33	20 874 857,56
Dotations Etat (DGF, DSU)	2 303 601,00	2 438 357,00
Dotation PMA (compensation, DSC)	5 195 110,00	5 193 505,00
Fiscalité et compensations	7 178 639,00	7 305 011,00
FNGIR et DCRTP	381 394,00	318 503,00
Autres recettes de fonctionnement	3 987 615,12	4 063 024,00
<i>Total des recettes de fonctionnement</i>	<i>19 046 359,12</i>	<i>19 318 400,00</i>
Solde d'exécution reporté	2 169 774,21	1 556 457,56
Total des recettes de fonctionnement	21 216 133,33	20 874 857,56

Budget d'investissement

	2024	2025
Potentiel d'investissement	4 668 470,00	4 172 900,00
Remboursement du capital de la dette	1 482 323,00	1 484 304,00
Autres dépenses	2 474 622,33	727 039,56
<i>Total des dépenses d'investissement</i>	<i>8 625 415,33</i>	<i>6 384 243,56</i>
Report restes à réaliser	6 010 136,45	2 532 331,04
Solde d'exécution reporté solde	0,00	2 380 651,40
Total des dépenses d'investissement	14 635 551,78	11 297 226,00
FCTVA/TA / amendes de police	824 000,00	857 082,00
Autres	3 112 000,00	1 168 000,00
Emprunt	1 021 324,00	1 024 304,00
Virement de la section de fonctionnement + amortissement	3 668 091,33	3 334 857,56
<i>Total des recettes d'investissement</i>	<i>8 625 415,33</i>	<i>6 384 243,56</i>
Solde d'exécution reporté solde	539 527,64	0,00
Report restes à réaliser	2 473 194,17	1 367 705,61
Excédent de fonctionnement capitalisé	2 997 414,64	3 545 276,83
Total des recettes d'investissement	14 635 551,78	11 297 226,00

3. Reprise des résultats de l'année 2024

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 025-212500318-20250401-2025_033_DCM-DE



Les résultats de clôture de l'exercice 2023 constatés au Compte Administratif sont les suivants :

Excédent de fonctionnement à affecter	5.101.734,39 €
Besoin de financement de la section d'investissement cumulé	- 3.545.276,83 €
Solde	1.556.457,56 €

En application de la délibération d'affectation des résultats conséquence de l'approbation du Compte Administratif 2024, les montants suivants sont inscrits au Budget primitif 2025 :

- 3.545.276,83 € pour couvrir le besoin de financement de la section d'Investissement au compte 1068.
- Inscription de 1.556.457,56 € en excédent de fonctionnement reporté (ligne 002).
- Inscription de 2.380.651,40 € en solde d'exécution déficitaire de la section d'investissement (ligne 001).

De plus , les restes à réaliser 2024, également constatés au Compte Administratif, sont également intégrés pour l'équilibre du Budget primitif 2025 :

- en dépenses d'investissement : 2.532.331,04 €
- en recettes d'investissement : 1.367.705,61 €

Les principales explications concernant la construction de ce résultat vous ont été fournies lors du débat d'Orientation Budgétaire.

La délibération 2025_011_DCM du 17 février 2025 autorise le Maire à effectuer en cas de besoin des virements de crédits entre chapitres au sein de la même section (à l'exception des charges de personnel) dans la limite de 7,50 % des dépenses réelles de ladite section.

4. Le budget de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 025-212500318-20250401-2025_033_DCM-DE

1. Dépenses réelles de Fonctionnement 2025 : 17.540.000 €

Pour mémoire 2024: 17.548.042€

	BP 2024	BP 2025	Evolution
Total des dépenses réelles de fonctionnement	17 548 042	17 540 000	-0,05%

Les dépenses réelles de fonctionnement 2025 sont estimées à un niveau identique à celui du Budget Primitif 2024, principalement en raison de la baisse des crédits alloués aux fluides suite aux travaux de rénovation énergétique des bâtiments.

	BP 2024	BP 2025	Evolution
011 CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL	5 525 447	5 363 919	-2,92%

Les charges générales sont prévues en diminution de 2,92 % entre 2024 et 2025. Cette évolution tient compte des éléments suivants :

- Une stabilité des charges liées aux fluides permettant des inscriptions budgétaires en baisse (- 100 K€) ;
- Maintien à un niveau élevé du montant des assurances en particulier pour les bâtiments, mais aussi la flotte automobile ;
- Hausse des charges de copropriété suite aux travaux approuvés lors des assemblées générales modulée par la politique d'acquisition et de cession ;
- La poursuite de l'effort de maîtrise du coûts de la gestion des déchets ;
- La hausse du montant et du nombre de contrats de maintenance (VMC) ;
- La hausse du coût des repas service à la restauration scolaire en raison de la hausse constante des effectifs associée aux révisions des prix ;

Dans un contexte d'inflation élevée, les mesures d'économie réalisées en interne, en particulier sur les fluides, permettent d'expliquer l'évolution de ce chapitre.

	BP 2024	BP 2025	Evolution
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	9 953 250	10 000 000	0,47%

Conformément aux hypothèses validées lors du Débat d'orientation Budgétaire, l'inscription des crédits au chapitre des charges de personnel progresse de 0,47 % sur un an.

Cette progression des crédits ouverts s'explique en plus des évolutions du GVT par la hausse du taux des cotisations patronales à la CNRACL.

	BP 2024	BP 2025	Evolution
014 ATTÉNUATIONS DE PRODUITS	50 000	85 000	70,00%

Les inscriptions figurant dans ce chapitre correspondent au montant des dégrèvements sur la Taxe

d'Habitation sur les Locaux Vacants mis à la charge de la Ville. Les services fiscaux font apparaître une forte augmentation des dégrèvements à diverses anomalies rencontrées lors des déclarations et de l'établissement de la taxe. Cette augmentation a fait l'objet d'une provision en décembre 2024, qui sera reportée en chapitre 78 en recettes).

Envoyé en préfecture le 02/04/2025 par les services fiscaux de la Ville de Saint-Omer.
 Reçu en préfecture le 02/04/2025 / en suite de la publication des rôles. Cette somme a été versée à la Caisse d'Allocations Familiales.
 ID: 025-212500318-20250401-2025_033_DCM-DE

	BP 2024	BP 2025	Evolution
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 769 345	1 828 081	3,32%

Il est estimé que la Ville n'aura pas besoin de verser une participation d'équilibre pour la politique de Santé (Maison Médicale de Garde et Centre Municipal de Santé).

L'enveloppe consacrée aux subventions pour soutenir notre dense réseau associatif demeure inchangée.

Une somme de 38 K€ correspondant à la participation de la Ville versée à la Caisse des Écoles est fléchée cette année, avec l'accord de cette dernière, en section d'investissement afin de réaliser différents projets concernant les écoles.

La subvention versée au CCAS est portée à 627 K€ afin de tenir compte de la valorisation du coût des services communs partagés avec la Ville soit une hausse de 42 K€ (voir délibération spécifique). Elle inclut également un abondement de 30 K€ destiné à permettre au CCAS d'apporter un soutien toujours plus efficace aux personnes âgées et aux personnes de plus en plus nombreuses en situation de précarité.

Les dépenses correspondant aux droits à verser à la SACEM sont désormais prévus à ce chapitre.

	BP 2024	BP 2025	Evolution
66 CHARGES FINANCIÈRES	220 000	233 000	5,91%

Ce chapitre comprend principalement les charges d'intérêt des emprunts contractés par la collectivité.

Les charges financières sont prévues en hausse afin de tenir compte de la hausse des taux d'intérêt depuis 2022. La délibération 2025_010_DCM du 17 février 2025 a fixé l'enveloppe d'emprunt pouvant être souscrit à 1 M€.

Les propositions d'inscription correspondent aux intérêts prévisionnels de la période majoré de 20 K€ pour tenir compte de la possibilité prévue par la délibération de souscrire une ligne de trésorerie.

La tendance à la hausse des charges financières devrait se poursuivre au moins jusqu'en 2028.

Les taux fixes obtenus ces dernières années ont été et sont toujours un atout pour notre politique d'investissement.

	BP 2024	BP 2025	Evolution
67 CHARGES SPÉCIFIQUES	30 000	30 000	0,00%

Suite à l'adoption du référentiel M57, ce chapitre ne regroupe plus que les annulations de mandat sur exercice antérieur. De part leur nature, le montant de ces opérations est difficile à évaluer. Le montant 2025 est maintenu à 30 K€.

68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0	0	-%
---	---	---	----

Ce chapitre permet de constater les provisions pour créances douteuses (impayés et les remises gracieuses), dont le montant sera ajusté en cours d'année au vu de l'évolution de la situation du recouvrement de nos créances. D'autres provisions pourront être constatées en cours d'année, comme celle pour risques et charges dans le cadre de la taxe d'Habitation sur les Logements Vacants.

2. Recettes réelles de Fonctionnement 2025 : 19.312.004 €

Pour mémoire 2024 : 19.041.117 €

	BP 2024	BP 2025	Evolution
Total des recettes réelles de fonctionnement	19 041 117	19 312 004	1,42%

Les principales explications de la progression de 1,42 % des recettes réelles de fonctionnement sont indiquées ci-dessous :

	BP 2024	BP 2025	Evolution
013 ATTÉNUATIONS DE CHARGES	240 000	240 000	0,00%

Ce chapitre est toujours difficile à évaluer. Il regroupe principalement les remboursements constatés par le service des Ressources Humaines sur les rémunérations, la sécurité sociale et la prévoyance.

La tendance actuelle incite à une stagnation des montants qui seront remboursés à la collectivité suite aux renégociations successives de nos contrats.

	BP 2024	BP 2025	Evolution
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	1 147 250	1 134 335	-1,13%

Les recettes constatées à ce chapitre sont principalement liées aux manifestations organisées par la Ville. Concernant Rencontres et Racines, la prévision de recettes correspond à une année « normale », tout en restant prudente. Suite à l'adoption de la solution cashless, les recettes liées à la gestion des buvettes de Rencontres et Racines sont désormais comptabilisées au chapitre 75.

Enfin, la valorisation des charges locatives et de personnel reversées par le Budget Annexe santé est évaluée à 102 K€ (voir délibération spécifique pour le cadre de calcul).

	BP 2024	BP 2025	Evolution
73 IMPÔTS ET TAXES	5 459 625	5 458 020	-0,03%
731 FISCALITÉ LOCALE	7 484 815	7 627 384	1,90%

Le chapitre 73 (Impôts et taxes) comprend les Attributions de Compensation et la Dotation de Solidarité communautaire versées par Pays de Montbéliard Agglomération. Leur produit est évalué de manière stable.

Le produit de la fiscalité directe locale représente plus du tiers des recettes réelles de fonctionnement de la commune. La forte inflation observée depuis 2022 a conduit à une importante revalorisation des bases par la Loi de Finances. Les bases de la Ville progressent moins que cette revalorisation en raison

d'un dynamisme moindre des tarifs nationaux et départementaux servent à la réduction des locaux commerciaux et à l'importance des bases exonérées (bail) l'intégration du secteur Forges-Montanot dans le dispositif QPV).

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
 Reçu en préfecture le 02/04/2025
 Publié le
 ID : 025-212500318-20250401-2025_033_DCM-DE

Dans le contexte difficile actuel, **le choix de la poursuite de la politique de stabilité des taux d'imposition, en vigueur depuis 1996, est maintenu.** (voir délibération spécifique).

	BP 2024	BP 2025	Evolution
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	3 874 917	3 982 065	2,77%

Les dotations et les participations sont prévues en progression de 2,77 % en 2025 par rapport à 2024. Les dotations de l'État devraient se stabiliser en raison de la progression de la population.

La participation de la CAF est évaluée avec prudence afin de tenir compte de l'évolution de l'offre de service dans le domaine de l'enfance.

Les participations de l'ANAH et de la Banque des Territoires pour l'animation de l'OPAH-RU sont estimées avec prudence à 46 K€ (part fixe).

	BP 2024	BP 2025	Evolution
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	784 510	820 200	4,55%

Ce chapitre retrace notamment les revenus des immeubles de la collectivité et du marché couvert.

Les recettes du parc locatif (particulier et commercial) de la ville génère une recette de 520 K€ (y compris les charges récupérables). Elles sont le fruit de notre effort constant de maîtrise foncière qui, grâce à des loyers abordables est un soutien indispensable au commerce indépendant et aux professions libérales, et contribue fortement à l'attractivité de notre Ville.

	BP 2024	BP 2025	Evolution
77 PRODUITS SPÉCIFIQUES	0	0	-%

Ce chapitre ne constate plus désormais que les prévisions concernant les annulations de mandats sur exercice antérieur. Aucune prévision n'est envisagée.

	BP 2024	BP 2025	Evolution
78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	50 000	50 000	0,00%

Il est prévu de reprendre en intégralité la provision constituée en 2024 pour le contentieux lié à la Taxe d'Habitation sur les Locaux Vacants (voir délibération spécifique).

5. Présentation simplifiée du budget de par pôle de compétences

1. Pôle Ressources humaines

	Dépenses	Recettes
Personnel	10 000 000,00	243 379,00
Charges à caractère général	39 000,00	0,00
Assemblées locales	219 762,00	0,00
Amicale du personnel	83 750,00	0,00
Divers	9 488,00	0,00
Total Ressources Humaines	10 352 000,00	243 379,00
<i>Pour mémoire 2024</i>	<i>10 322 000,00</i>	<i>246 059,00</i>

2. Pôle Enfance, Éducation, Jeunesse

	Dépenses	Recettes
201- Services communs	74 100,00	0,00
211- Écoles maternelles	16 600,00	0,00
212- Écoles primaires	45 900,00	0,00
281- Hébergement et restauration scolaire	118 900,00	20 000,00
282- Sport scolaire	32 000,00	0,00
288- Accueil périscolaire	212 900,00	430 000,00
331- Centre de loisirs (Francas)	139 000,00	0,00
4221- Crèche familiale	2 000,00	245 000,00
4221- Halte garderie	3 940,00	84 000,00
4222- Cité de l'enfant	4 240,00	305 000,00
52- Contrat de ville Enseignement (Réussir ensemble + Francas)	92 650,00	74 000,00
Sous total A3 Éducation Enfance	742 230,00	1 158 000,00
<i>Pour mémoire 2024</i>	<i>709 740,00</i>	<i>1 132 000,00</i>

	Dépenses	Recettes
338- MJC et Escapade	145 000,00	0,00
52- Contrat de Ville	93 500,00	0,00
Sous total D3 Jeunesse	238 500,00	0,00
<i>Pour mémoire 2024</i>	<i>243 000,00</i>	<i>3 000,00</i>

TOTAL	980 730,00	1 158 000,00
<i>Pour mémoire 2024</i>	<i>952 740,00</i>	<i>1 135 000,00</i>

3. Pôle Culture et Manifestations

Envoyé en préfecture le 02/04/2025

Reçu en préfecture le 02/04/2025

Publié le



ID : 025-212500318-20250401-2025_033_DCM-DE

020- Services communs	3 300,00	0,00
311- Salon des vins	4 350,00	16 500,00
311- Activités culturelles	41 300,00	24 800,00
311- Littératures étrangères	9 700,00	3 000,00
311- Fête de la BD	50 000,00	43 200,00
311- Rencontres et Racines	811 900,00	692 900,00
311- Campagne à la Ville	45 150,00	31 600,00
313- Bibliothèque	34 500,00	0,00
314- Donation Patt	8 500,00	2 000,00
316- Harmonie municipale	51 210,00	0,00
Total A4 Culture et Manifestations	1 059 910,00	814 000,00
<i>Pour mémoire 2024</i>	<i>1 084 440,00</i>	<i>864 075,00</i>

Les prévisions budgétaires des manifestations s'entendent hors frais de personnel.

Les prévisions budgétaires concernant Rencontres et Racines sont présentées hors taxe.

4. Pôle d'Interventions Techniques

	Dépenses	Recettes
A61- Achats -Magasin	147 500,00	0,00
B3- Contrats annuels	180 000,00	0,00
B7- Interventions bâtiments	210 000,00	0,00
B8- Énergie bâtiments	950 000,00	0,00
C1- Interventions voirie et forêt	362 500,00	3 000,00
C2- Énergie voirie	150 000,00	0,00
V1- Intervention véhicules	85 000,00	0,00
Total Pôle d'intervention technique	2 085 000,00	3 000,00
<i>Pour mémoire 2024</i>	<i>2 105 150,00</i>	<i>24 800,00</i>

5. Pôle Communication

	Dépenses	Recettes
Frais généraux	69 335,00	18 000,00
Manifestations	54 550,00	0,00
314- Donation Patt	10 000,00	0,00
Total Pôle Communication	133 885,00	18 000,00
<i>Pour mémoire 2024</i>	<i>127 576,00</i>	<i>18 000,00</i>

6. Pôle Finances Commande Publique

	Dépenses	Recettes
Frais généraux	105 000,00	0,00
Carburant	75 000,00	0,00
Total Pôle Finances Commande publique	180 000,00	0,00
<i>Pour mémoire 2024</i>	<i>180 000,00</i>	<i>0,00</i>

7. Pôle Accueil Sécurité Ressources Communes Informatique, Sports et Vie Associative

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
 Reçu en préfecture le 02/04/2025
 Publié le
 ID : 025-212500318-20250401-2025_033_DCM-DE



	Dépenses	Recettes
Informatique	177 000,00	0,00
Télécommunications	57 800,00	0,00
Ressources communes	65 450,00	90 490,00
Documentation juridique	35 000,00	0,00
Cimetière	1 500,00	36 000,00
Sécurité publique	10 500,00	7 500,00
Droits de voirie – Fête foraine	40 000,00	38 000,00
Marché couvert	13 500,00	66 600,00
Assurances / sinistres / cautions	272 600,00	0,00
Total Pôle Accueil, Sécurité, Ressources communes, Informatique	673 350,00	238 590,00

Pour mémoire 2024 700 691,00 216 400,00

	Dépenses	Recettes
Fêtes et cérémonies	22 100,00	800,00
30- Culture Foyer municipal	0,00	12 000,00
321- Gymnases	0,00	103 500,00
326- Manifestations sportives	84 500,00	0,00
Sous total A2 Sports	106 600,00	116 300,00

Pour mémoire 2024 105 360,00 103 200,00

TOTAL	779 950,00	354 890,00
--------------	-------------------	-------------------

Pour mémoire 2024 828 150,00 360 500,00

8. Pôle Développement Urbain Urbanisme Développement Durable

	Dépenses	Recettes
Économie / loyers	30 000,00	435 200,00
Locations	115 113,00	92 000,00
Urbanisme / Environnement	95 350,00	0,00
OPAH-RU	140 300,00	46 000,00
Taxe Foncière, Taxe d'habitation, THLV, REOMI	230 000,00	0,00
Total Pôle Développement urbain, Urbanisme, Développement durable	610 763,00	573 200,00

Pour mémoire 2024 615 700,00 549 800,00

9. Finances

Envoyé en préfecture le 02/04/2025

Reçu en préfecture le 02/04/2025

Publié le



ID : 025-212500318-20250401-2025_033_DCM-DE

Impôts (dont dégrèvement THLV) et Compensations	85 000,00	7 305 011,00
Charges financières	233 000,00	0,00
Dépenses à ventiler	365 591,00	0,00
Attributions de compensation et DSC PMA	0,00	5 193 505,00
Dotation forfaitaire (DGF)	0,00	954 393,00
Dotation de Solidarité Urbaine (DSU)	0,00	1 473 964,00
Autres recettes fiscales	0,00	878 893,00
Autres dotations	0,00	127 010,00
Subvention CCAS	627 281,00	41 945,00
FCTVA	0,00	24 314,00
Budget annexe santé	0,00	84 200,00
Autres	46 890,00	64 300,00
Total Finances	1 357 762,00	16 147 535,00
<i>Pour mémoire 2024</i>	<i>1 354 385,00</i>	<i>15 883 783,12</i>

10. Récapitulatif du budget de fonctionnement

	2025	
	Dépenses	Recettes
Pôle Ressources Humaines	10 352 000,00	243 379,00
Pôle Enfance, Éducation, Jeunesse	980 730,00	1 158 000,00
Pôle Culture et Manifestations	1 059 910,00	814 000,00
Pôle Interventions Techniques	2 085 000,00	3 000,00
Pôle Communication	133 885,00	18 000,00
Pôle Finances et Commande publique	180 000,00	0,00
Pôle Accueil, Sécurité, Ressources communes, Informatique, Sport et Vie associative	779 950,00	354 890,00
Pôle Développement urbain, Urbanisme, Développement durable	610 763,00	573 200,00
Pôle Finances	1 357 762,00	16 147 535,00
Sous total opérations des Pôles	17 540 000,00	19 312 004,00
<i>Pour mémoire 2024</i>	<i>17 548 042,00</i>	<i>19 041 117,12</i>
Virement à la Section d'Investissement + amortissements	3 334 857,56	6 396,00
Résultats	0,00	1 556 457,56
Sous total résultat et autofinancement	3 334 857,56	1 562 853,56
<i>Pour mémoire 2024</i>	<i>3 668 091,33</i>	<i>2 175 016,21</i>
TOTAL	20 874 857,56	20 874 857,56
<i>Pour mémoire 2024</i>	<i>21 216 133,33</i>	<i>21 216 133,33</i>

6. Présentation simplifiée du budget d'investissement

Potentiel d'investissement 2025 : 4.172.900 €

Pour mémoire : Potentiel d'investissement 2024 : 4.668.470 €

A ce potentiel d'investissement s'ajoutent des écritures d'ordre nécessaires afin :

- de constater la remise des terrains à Territoire 25 dans le cadre de l'aménagement du secteur de la Gare pour 400.000 € ;
- une reprise de subvention d'investissement pour 6.396 €

A ces dépenses s'ajoutent depuis 2023, et sur cinq ans, les 3,5 M€ dédiés au projet d'aménagement du site de la Gare, ainsi que l'aménagement de la Place du Marché qui a débuté mi-janvier.

Récapitulatif du budget d'investissement

	Dépenses	Recettes
Potentiel d'investissement	4 172 900,00	0,00
Dépenses à ventiler	280 643,56	0,00
FCTVA – TLE – Amendes de police	0,00	857 082,00
Dette (Chapitre 16)	1 484 304,00	1 024 304,00
Cession	0,00	692 000,00
Autres	440 000,00	476 000,00
Sous-total	6 377 847,56	3 049 386,00
Virement de la section de fonctionnement + Amortissements	6 396,00	3 334 857,56
Reports – restes à réaliser	2 532 331,04	1 367 705,61
Solde d'exécution capitalisé	2 380 651,40	0,00
Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00	3 545 276,83
Total	11 297 226,00	11 297 226,00

Les principaux investissements proposés en 2025 pour un potentiel d'investissement de 4.172.900 € sont les suivants :

Dossiers thématiques	Prop dép 2 482 000	
Voirie et aménagement de quartiers	1 255 000	0
Champs Montants		
Sur les Vignes espaces de jeux	30 000	
Avenue du 8 Mai depuis rue de Dasle jusqu'à école George Edme (trottoirs et chaussée)	200 000	
Rue des Champs Montants (rabotage et enrobés)	60 000	
Centre - Cantons		
Parking rue des prés	20 000	
Boucle centre ville depuis la rue Pasteur jusqu'à rue de Belfort rabotage et enrobés)	80 000	
Boulevard Moise Foglia (rabotage et enrobés)	90 000	
Contre allée le long de la RD 437 reprise d'enrobés	20 000	
Cantons Girardot/ Combotte + parking boucle cantons	150 000	
Pont de Gland		
Démolition Lotus	150 000	
Rue de la Marne	30 000	
Forges - Montanot		
Entrée forges (maison Tremblin et parking) faisabilité et travaux phase 1	100 000	
Chemin rue des Mines secteur Arial	25 000	
Aménagements des quartiers		
Quartiers	100 000	
Reprise de voirie - rue Renaud, rue de la Jalésie ...	150 000	
Aménagement cyclable	30 000	
Transition écologique	395 000	46 000
1000 arbres	100 000	
Place de la Fraternité	200 000	
participation Néolia St Exupéry		46 000
Forage Maraîcher	25 000	
Panneaux solaires mairie et / ou écoles Prévert et ou cumulus thermodynamique	50 000	
Abri vélo mairie	15 000	
Éclairage leds Harmonie, cité enfance, PIT, Restos du cœur	5 000	
Sécurité	248 000	
Vidéoprotection	150 000	
Pilotage sirène – foyer, immaculée, écoles des autos	35 000	
Sécurisation Lucine visiophone – caméras	20 000	
Mise en conformité feux tricolores rue de Bondeval	25 000	
Mise en conformité feux tricolores signaux piétons	18 000	
Bâtiments scolaires et périscolaires	256 000	
Alarmes PPMS écoles	114 500	
Divers travaux	60 000	
Achats écoles	58 000	
Baies vitrées et stores multi-accueil	23 500	
Aménagement urbain	348 000	
Participation gare	118 000	
42 Grande Rue	70 000	
74 bis Grande Rue	70 000	
Agence postale communale	10 000	
Réaménagement de locaux	50 000	
Aménagement cellule commerciale Foyer	30 000	

Patrimoine communal		1 690 000	692 000
Divers		325 000	
Clim croq'rav		8 000	
Panneau communication		30 000	
Foyer remise à niveau sono alarme lumières coffrets électriques, mobilier		50 000	
Cimetières (étude de capacité)		20 000	
Secours Populaire		30 000	
Local poubelle S Ex/ Halte garderie		10 000	
Fenêtre Trésor public		20 000	
Extension réseau toilettes rencontre et racine, étude île aux oiseaux		15 000	
Murs cimetière rue de Dasle		40 000	
Études Sacré Cœur		100 000	
Entretien du patrimoine		470 500	
Toitures autres bâtiments		120 000	
Étanchéité Donation Patt		5 500	
Travaux de chauffage		70 000	
Divers travaux		80 000	
Remise à niveau parc JAPY		10 000	
Éclairage Public		50 000	
Forêt		10 000	
Mobilier urbain		30 000	
Divers matériels		60 000	
Illuminations de Noël		20 000	
Diagnostic approfondi des arbres		15 000	
Équipements sportifs et loisirs		73 000	
Jeux pour enfants		30 000	
Éclairage tennis		15 000	
Piste d'athlétisme		28 000	
Urbanisme		300 000	692 000
Acquisitions		300 000	
Cessions			692 000
Achats		178 500	
Enveloppe achats		138 500	
Réassort Foyer Filature		20 000	
Donation Patt – rideaux et rangements		20 000	
Véhicules		220 000	
Informatique		125 900	
Gandhi : Tablette et relais électriques		5 000	
Gandhi : micros, ampli ... mise à niveau du système audio		25 000	
Carte système téléphonie (autocom)		6 400	
Tirage de gaine pour fibre Lucine et salle informatique Hôtel de Ville		5 000	
Baie informatique Saint-Exupéry		500	
Logiciels (PIT, Police...)		20 000	
Passer les ordis en Windows 11 : 1ère tranche		64 000	
		4 172 900	738 000

7. Suivi pluriannuel des programmes

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
 Reçu en préfecture le 02/04/2025
 Publié le
 ID : 025-212500318-20250401-2025_033_DCM-DE



Travaux de transition énergétique - Écoles

Année	Opérations	Entreprises	Coût en € TTC
2020	Étude de programmation Écoles	GILBERT BELEY	5 400,00
2021-2022	Marché de maîtrise d'œuvre	GILBERT BELEY	328 275,00
2021 -2022	Tranches affermies 2021- Écoles Brassens 1- Brassens 2- Kergomard – Sur les vignes	Divers titulaires	2 272 563,78
2022	Tranches affermies 2022 Autos, Forges, Edme, Prévert	Divers titulaires	2 550 158,58
2023	Travaux	Divers titulaires	317 561,23
2024	Travaux	Divers titulaires	235 307,72
Total			5 758 521,01
Proposition BP 2025			0,00
TOTAL			5 758 521,01

Travaux – Saint Exupéry

Année	Opérations	Entreprises	Coût en € TTC
2020	2020 Étude de faisabilité pour la réhabilitation du Centre Saint Exupéry après incendie	GILBERT BELEY	5 400,00
2021	Marché de maîtrise d'œuvre	GILBERT BELEY	145 620,00
2021 - 2024	Travaux	Diverses entreprises	1 841 232,97
Total			2 006 387,52
Proposition BP 2025			0,00
TOTAL			2 006 387,52

Arborisation de la Place du Marché

Année	Opérations	Entreprises	Coût en € TTC
2024	Études préalables	Divers cabinets	19 920,00
	Terrassement	Roger Martin (marché de voirie lot 1)	52 842,00
	Plantation d'arbres	Technovert Sarl (marché de voirie lot 2)	306 006,00
		Total	378 768,00
	Proposition BP 2025		0,00
		TOTAL	378 768,00

Concession aménagement – Gare

Année	Opérations	Entreprises	Coût en € TTC
2021	Études de faisabilité	Divers cabinets	115 731,17
2021	Notification de la subvention au titre du fonds friches	État	-1 867 293,00
2023	Reversement fonds friches Participation au déficit prévisionnel de l'opération	Territoire 25	1 867 293,00 118 000,00
2024	Participation au déficit prévisionnel de l'opération	Territoire 25	118 000,00
		Total	351 731,17
	Proposition BP 2025 Participation au déficit prévisionnel de l'opération		118 000,00
		TOTAL	469 731,17

OPAH-RU		
Étude pré-opérationnelle	Animation	Frais annexes

Marché 2019-19 Marché 2020-20
Villes Vivantes Urbanis

Dépenses 2019	17 844	0	0	0	17 844
Dépenses 2020	13 518	0	0	0	13 518
Dépenses 2021	31 549	17 265	0	0	48 814
Dépenses 2022	0	68 390	503	36 838	105 730
Dépenses 2023	0	112 381	127	17 298	129 806
Dépenses 2024		77 175	127	10 815	88 117

BP 2025	0	100 000	300	40 000	140 300
---------	---	---------	-----	--------	---------

TOTAL DÉPENSES	62 911	375 212	1 057	104 950	544 130
-----------------------	---------------	----------------	--------------	----------------	----------------

Recettes 2022	26 213	14 497			40 710
Recettes 2023	0	87 000			87 000
Recettes 2024		26 197			26 197

BP 2025	0	46 000			46 000
---------	---	--------	--	--	--------

TOTAL RECETTES	26 213	173 694	0	0	199 907
-----------------------	---------------	----------------	----------	----------	----------------

	Nombre de logements concernés	Subventions versées par la Ville d'Audincourt	Subventions mobilisées auprès d'autres financeurs		
			ANAH	PMA	Département
2021	2				
2022	9	36 838	9 932	3 159	500
2023	34	17 298	52 865	3 045	2 764
2024	11	10 815	176 259	82 600	4 181
2025*	1	40 000	29 595	1 477	0
	57	104 950	268 651	90 280	7 445

* 2025 = données indicatives arrêtées au 1^{er} février

8. Budget annexe « Politique de

1. La reprise des résultats 2024

Les résultats de clôture de l'exercice 2024 constatés au Compte Administratif sont les suivants :

Excédent de fonctionnement à affecter	199 058,63 €
Besoin de financement de la section d'investissement cumulé	-4 723,78 €
Solde	194 334,85 €

En application de la délibération d'affectation des résultats du Compte Administratif 2024, les montants suivants sont inscrits au Budget primitif 2025 :

- un besoin de financement à couvrir en section d'Investissement au compte 1068 de 4.723,78 €.
- Inscription de 194.334,85 € en excédent de fonctionnement reporté (ligne 002).
- Inscription de 37.637,76 € en solde d'exécution excédentaire de la section d'investissement (ligne 001).

De plus , les restes à réaliser 2024, également constatés au Compte Administratif, sont également intégrés pour l'équilibre du Budget primitif 2025 :

- en dépenses d'investissement : 42.361,54 €
- en recettes d'investissement : 0,00 €

La délibération 2025_011_DCM du 17 février 2025 autorise le Maire à effectuer en cas de besoin des virements de crédits entre chapitres au sein de la même section (à l'exception des charges de personnel) dans la limite de 7,50 % des dépenses réelles de ladite section.

2. La section de fonctionnement

a) Ventilation par chapitre

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2024	BP 2025	Evolution
011 CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL	125 000,00	121 700,88	-2,64%
<i>Dont mutualisation (montant reversé au Budget principal)</i>	<i>53 000,00</i>	<i>49 200,00</i>	<i>-7,17%</i>
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	488 000,00	491 300,00	0,68%
<i>Dont mutualisation (montant reversé au Budget principal)</i>	<i>49 000,00</i>	<i>35 000,00</i>	<i>-28,57%</i>
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 000,00	3 000,00	0,00%
Total des dépenses réelles de fonctionnement	616 000,00	616 000,88	0,00%
68 AMORTISSEMENTS	22 500,00	25 000,00	11,11%
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	99 838,00	-9%
Total des dépenses de fonctionnement	638 500,00	740 838,88	16,03%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		BP 2024	BP 2025	Evolution
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	334 109,00	335 159,03	37 65%	
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	152 611,00	210 065,00		
75 PARTICIPATION DE LA VILLE A LA POLITIQUE DE SANTÉ	49 740,00			
Total des recettes réelles de fonctionnement	536 460,75	545 224,03		1,63%
78 REPRISE SUR SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	0,00	1 280,00		-%
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT	102 039,25	194 334,85		90,45%
Total des recettes de fonctionnement	638 500,00	740 838,88		16,03%

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
 Reçu en préfecture le 02/04/2025
 Publié le
 ID : 025-212500318-20250401-2025_033_DCM-DE

b) Ventilation par activités

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2024	BP 2025	Evolution
MÉDECINE DE GARDE	121 826,00	122 200,00	0,31%
<i>Dont mutualisation moyen (montant reversé au Budget principal)</i>	<i>21 500,00</i>	<i>15 000,00</i>	<i>-30,23%</i>
<i>Dont mutualisation personnel (montant reversé au Budget principal)</i>	<i>27 500,00</i>	<i>17 700,00</i>	<i>-35,64%</i>
CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ	494 174,00	493 800,88	-0,08%
<i>Dont mutualisation moyen (montant reversé au Budget principal)</i>	<i>31 500,00</i>	<i>31 500,00</i>	<i>0,00%</i>
<i>Dont mutualisation personnel (montant reversé au Budget principal)</i>	<i>21 500,00</i>	<i>20 000,00</i>	<i>-6,98%</i>
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	99 838,00	-%
AMORTISSEMENTS	22 500,00	25 000,00	11,11%
Total des dépenses de fonctionnement	638 500,00	740 838,88	16,03%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2024	BP 2025	Evolution
MÉDECINE DE GARDE	121 805,00	102 065,00	-16,21%
<i>Dont participation versée par la Ville d'Audincourt</i>	<i>19 740,00</i>	<i>0,00</i>	<i>-100,00%</i>
CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ	414 655,75	443 159,03	6,87%
<i>Dont participation versée par la Ville d'Audincourt</i>	<i>30 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>-100,00%</i>
AMORTISSEMENTS	0,00	1 280,00	-%
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT	102 039,25	194 334,85	90,45%
Total des recettes réelles de fonctionnement	638 500,00	740 838,88	16,03%

Les dépenses et les recettes réelles de fonctionnement de la **Maison Médicale de Garde** sont fondées sur les réalisations 2024 avec l'ajustement prévisionnel des flux de mutualisation avec le Budget principal.

Le montant de la subvention de fonctionnement de l'ARS n'est pas encore connu. Le dialogue de gestion avec l'ARS n'a pas encore eu lieu. il est reconduit sur la base du montant perçu en 2022 et 2023.

L'activité du **Centre Municipal de Santé** est financée par la facturation des actes médicaux aux Caisses d'Assurance Maladie, et selon le cas, aux mutuelles ou aux patients. La prévision de recettes intègre la hausse des tarifs des actes intervenu fin 2024. Elle reste prudente. L'arrivée d'un nouveau médecin doit permettre dans un premier temps de mieux répartir la charge de patientèle entre les praticiens et de réduire les délais d'attente.

Ces recettes sont complétées par la « subvention Teulade » pour 20 K€, qui correspond au remboursement d'une partie des charges patronales sur les salaires des médecins. Les montants de la Rémunération sur Objectifs de Santé Publique (ROSP), du Forfait patientèle et la Rémunération Forfaitaire des Centres de Soins sont évalués à 88 K€

Les charges ont été inscrites sur la base de deux médecins exerçant actuellement (2,0 ETP).

Comme pour la Maison médicale de garde, les flux de mutualisation ont été actualisés.

REMBOURSEMENT DU BUDGET ANNEXE SANTÉ A LA VILLE

MÉDECINE DE GARDE	BP 2024	BP 2025
CHARGES DE STRUCTURE	21 500,00	17 700,00
PERSONNEL AFFECTE PAR LA VILLE	27 500,00	15 000,00
TOTAL	49 000,00	32 700,00

CMS	BP 2024	BP 2025
CHARGES DE STRUCTURE	31 500,00	31 500,00
PERSONNEL AFFECTE PAR LA VILLE	21 500,00	20 000,00
TOTAL	53 000,00	51 500,00

PARTICIPATION DU BUDGET PRINCIPAL A LA POLITIQUE DE SANTÉ

	BP 2024	BP 2025
MÉDECINE DE GARDE	19 740,00	0,00
CMS	30 000,00	0,00
TOTAL	49 740,00	0,00

BILAN DES FLUX ENTRE LA VILLE ET LE BUDGET ANNEXE SANTÉ

	BP 2024	BP 2025
REMBOURSEMENT DU BUDGET SANTÉ A LA VILLE	102 000,00	84 200,00
PARTICIPATION DE LA VILLE A LA POLITIQUE DE SANTÉ	49 740,00	0,00
SOLDE	52 260,00	84 200,00

3. La section d'investissement

Les investissements réalisés en 2022 ont permis l'équipement complet des quatre cabinets médicaux . Les crédits ouverts en 2023 et 2024 ont permis de le compléter en fonction des besoins. En 2025, il est prévu d'améliorer la sécurisation du site Lucine et d'améliorer la qualité d'accueil des patients en installant un système de climatisation des locaux.

	2024	Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Dépenses		Reçu en préfecture le 02/04/2025
Équipement des locaux	38 432,80	Publié le
FCTVA	0,00	ID : 025-212500318-20250401-2025_033_DCM-DE
Sous-total	38 432,80	

Virement de la section de fonctionnement + Amortissements	0,00	22 500,00	1 280,00	124 838,00
Reports – restes à réaliser	14 631,12	0,00	42 361,54	0,00
Solde d'exécution capitalisé	0,00	18 068,92	0,00	37 637,76
Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00	0,00	0,00	4 723,78
Total	53 063,92	53 063,92	167 709,54	167 709,54